

Conditions de location

Réservation :

- 30% du montant du séjour seront demandés à la réservation.
- Le solde à la remise des clefs
- La réservation ne sera définitive qu'après l'envoi du contrat de location signé par le propriétaire.

Caution :

Un chèque de caution de 150 euros sera demandé. Il sera restitué le dernier jour après état des lieux.

Inventaire :

Le locataire devra signaler les inventaires incomplets et formuler ses remarques quant à l'état des lieux, dans la journée qui suivra la prise de possession du pavillon. Passé ce délai, sa responsabilité sera engagée. Les pavillons doivent être restitués dans l'état dans lequel ils ont été trouvés (vaisselle propre et rangée, lits défaits, couvertures pliées, salle de bain, toilettes, coin cuisine et sol propres). Forfait ménage : 60 €

Arrivée - Départ :

Les séjours s'effectuent du dimanche au dimanche :

- Arrivée : 15 h
- Départ : 10 h

Tarifs :

Nos prix comprennent : l'eau, le gaz, l'électricité ainsi que la fourniture de linge de toilette et draps. La taxe de séjour de 1 euro par personne et par jour est comprise dans le prix de la location.

Mode de règlement :

Par virement, chèque bancaire, eurochèque, espèces ou paypal
Pas de carte bancaire.

Occupation :

Le nombre de personnes séjournant dans le pavillon ne pourra excéder celui défini à la réservation, sous peine de résiliation du contrat de location.

Annulation :

Plus de 30 jours avant le début de votre séjour, votre acompte sera remboursé moins les frais de dossier d'un montant de 30 €. A moins de 30 jours avant la date d'arrivée, votre acompte ne sera pas remboursé.

Départ anticipé :

Un départ anticipé survenant pendant le séjour quel que soit la raison ou la date ainsi qu'une arrivée tardive ne donneront lieu à aucun remboursement.